



---

---

## Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 18 mai 2015

---

---

### SOMMAIRE

<b>Présidence</b> de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 6)
<b>Désignation</b> d'un secrétaire de séance	(p. 6)
<b>Appel nominal</b>	(p. 6)
<b>Adoption</b> du procès-verbal de la Commission permanente du 30 mars 2015	(p. 6)
<b>N°CP-2015-0138</b> Albigny sur Saône - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu située chemin des Chasseurs et appartenant aux conjoints Favre-Guillon-Qu'et -	(p. 6)
<b>N°CP-2015-0139</b> Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain situé 22 à 30, rue Louis et appartenant à la copropriété Le Catalpa -	(p. 6)
<b>N°CP-2015-0140</b> Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terraillon - Acquisition, à titre onéreux, d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n°169 et 353 de la copropriété Le Terraillon, situés au 11, rue Guynemer et appartenant à M. et Mme Yusuf et Müzeyyen Cetiner -	(p. 6)
<b>N°CP-2015-0141</b> Craponne - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 33, rue Centrale et appartenant à la société Vinci Immobilier -	(p. 6)
<b>N°CP-2015-0142</b> Feyzin - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 28, rue Hector Berlioz et appartenant aux époux Célik -	(p. 6)
<b>N°CP-2015-0143</b> Lyon 3° - Projet de pôle d'échanges multimodal (PEM) Part-Dieu - Acquisition, à titre onéreux, du volume n°1 de l'immeuble B4 (le Rhodanien) et de 60 places de stationnement, le tout situé au 5-6, place Charles Béraudier, sur la parcelle cadastrée EM 44 et appartenant à la société Affine - Décision modificative à la décision n°CP-2015-0050 de la Commission permanente du 30 mars 2015 -	(p. 6)
<b>N°CP-2015-0144</b> Lyon 8° - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 12, impasse Chanas et appartenant aux époux Picard -	(p. 6)
<b>N°CP-2015-0145</b> Meyzieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain situé 37 à 41, rue de la République et appartenant à la SNC Meyzieu Domaine du Parc -	(p. 6)
<b>N°CP-2015-0146</b> Solaize - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située chemin de Beauregard et appartenant à l'indivision Bottari -	(p. 6)
<b>N°CP-2015-0147</b> Vaulx en Velin - Carré de Soie - Programme d'aménagement d'ensemble (PAE) Tase - Acquisition des parcelles cadastrées BR 600, BR 573 et BR 565 situées 5-7-9, avenue Bataillon Carmagnole Liberté et appartenant à la Société Bouwfonds Marignan Immobilier Grand Lyon -	(p. 6)
<b>N°CP-2015-0148</b> Vaulx en Velin - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'un terrain situé 110, rue de la République et appartenant à la SCI Vaulx Village -	(p. 6)

<b>N°CP-2015-0149</b>	<i>Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terrailon - Cession, à titre onéreux, d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n°1217 et 1127 de la copropriété Le Terrailon, situés au 11, rue Jules Védrières, à M. et Mme Yusuf et Muzeyyen Cetiner -</i>	(p. 7)
<b>N°CP-2015-0150</b>	<i>Collonges au Mont d'Or - Déclassement et cession à M. Alain Guyot d'une partie du domaine public métropolitain située chemin de la Côte de la Chaux -</i>	(p. 8)
<b>N°CP-2015-0151</b>	<i>Décines Charpieu - Cession, à titre gratuit, à la Région Rhône-Alpes d'un ensemble immobilier constitué de 3 parcelles de terrain bâties situées 13, rue Francisco Ferrer et constituant le lycée Charlie Chaplin -</i>	(p. 7)
<b>N°CP-2015-0152</b>	<i>La Mulatière - Déclassement et cession, à titre gratuit, à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône, d'une partie du domaine public métropolitain située rue des Balanciers -</i>	(p. 8)
<b>N°CP-2015-0153</b>	<i>Lyon 3° - Cession, à titre gratuit, à la Ville de Lyon d'un mur de soubassement situé 194, rue de Créqui - Instauration, à titre gratuit, d'une servitude de vues, jours, débords de toiture, écoulement des eaux pluviales et tour d'échelle, au profit de la parcelle cadastrée AO98 appartenant à la Ville de Lyon -</i>	(p. 7)
<b>N°CP-2015-0154</b>	<i>Lyon 4° - Revente à la société Alliade habitat du lot n°201 dans un immeuble en copropriété situé 22, place de la Croix-Rousse -</i>	(p. 7)
<b>N°CP-2015-0155</b>	<i>Lyon 7° - Cession à Vilogia de biens immobiliers situés 120 et 122, rue André Bollier -</i>	(p. 7)
<b>N°CP-2015-0156</b>	<i>Lyon 9° - Cession, à la Société foncière d'habitat et humanisme, des lots n°17, 28 et 51 dans un immeuble en copropriété situé 1, rue Roquette -</i>	(p. 7)
<b>N°CP-2015-0157</b>	<i>Lyon 9° - Cession au profit de la société foncière d'habitat et humanisme (FHH) des lots n°102, 103 et 105 dans un immeuble en copropriété situé 47, rue de la Claire -</i>	(p. 7)
<b>N°CP-2015-0158</b>	<i>Lyon 9° - Revente à la SA d'HLM Sollar d'un immeuble situé 8, place du Marché -</i>	(p. 7)
<b>N°CP-2015-0159</b>	<i>Meyzieu - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Cession, à titre onéreux, à la SARL Sodep Vintage Cars représentée par M. Serge Peinetti de la parcelle de terrain nu cadastrée CD 108 située lieu-dit les Panettes au 190, rue Antoine Becquerel -</i>	(p. 7)
<b>N°CP-2015-0160</b>	<i>Saint Priest - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Cession, à titre onéreux, à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône, des emprises incluses dans le domaine public métropolitain identifiées DP 3, DP 7, DP 13 et DP 14 situées rue Kléber, rue Diderot et rue Maréchal Leclerc -</i>	(p. 7)
<b>N°CP-2015-0161</b>	<i>Vaulx en Velin - Cession à la société Eurogal ou toute société à elle substituée de 2 parcelles de terrain situées rue Alexandre Dumas -</i>	(p. 7)
<b>N°CP-2015-0162</b>	<i>Villeurbanne - Revente, à la Commune de Villeurbanne, des lots n°3 et 4 de la copropriété horizontale située 22, rue Benjamin Raspail dans le cadre d'un préfinancement -</i>	(p. 7)
<b>N°CP-2015-0163</b>	<i>Site archéologique de Fourvière - Autorisation de déposer une demande d'autorisation de travaux pour l'organisation des Nuits de Fourvière -</i>	(p. 10)
<b>N°CP-2015-0164</b>	<i>Villeurbanne - Ecully - Saint Genis Laval - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir et de déclarations préalables -</i>	(p. 10)
<b>N°CP-2015-0165</b>	<i>Villeurbanne - Zone d'activité concerté (ZAC) Gratte Ciel nord - Autorisation donnée à la Région Rhône-Alpes et à la Ville de Villeurbanne de déposer chacune une demande de permis de construire -</i>	(p. 10)
<b>N°CP-2015-0166</b>	<i>Ecully - Institution d'une servitude de passage de canalisation souterraine évacuant les eaux pluviales, sur un terrain privé non bâti situé 6 D, montée des Roches et appartenant à l'indivision Audureau-Buttignol - Approbation d'une convention -</i>	(p. 7)
<b>N°CP-2015-0167</b>	<i>Demandes de remise gracieuse des pénalités pour retard de paiement - Taxe locale d'équipement (TLE) -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0168</b>	<i>Garantie d'emprunt accordée à la SCA Foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0169</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0170</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SAEM Semcoda auprès du Crédit foncier de France -</i>	(p. 11)

<b>N°CP-2015-0171</b>	<i>Répartition entre la Métropole de Lyon et le Département du Rhône des garanties d'emprunts accordées par la Commission permanente du Conseil général du Rhône le 18 décembre 2014 -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0172</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Réaménagement d'une partie de la dette -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0173</b>	<i>Réitération de la garantie pour les tirages effectués par l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) dans le cadre du contrat de prêt global n°2 -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0174</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme coopérative de production (SACP) Poste habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0175</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0176</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) D'HLM Sollar auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0177</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0178</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0179</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SAEM Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0180</b>	<i>Garantie d'emprunt accordée à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0181</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Décision modificative à la décision n°B-2014-0278 du Bureau du 8 septembre 2014 -</i>	(p. 11)
<b>N°CP-2015-0182</b>	<i>Fourniture de pièces détachées pour grilles de construction Martin GMBH, trémies et extracteurs de fours d'incinération de déchets pour l'Unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) de Lyon-Sud - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 13)
<b>N°CP-2015-0183</b>	<i>Fourniture de chaux ventilée éteinte pour le traitement des fumées et le traitement d'eau de l'unité traitement et valorisation énergétique (UTVE) de Lyon-Sud - Fourniture de chaux ventilée éteinte pour le traitement des boues des stations épuration de la Métropole - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 13)
<b>N°CP-2015-0184</b>	<i>Portail de covoiturage sur le territoire de la Métropole de Lyon - Lot n°1 : conception et gestion du portail - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 13)
<b>N°CP-2015-0185</b>	<i>Mission d'assistance technique à la personne publique pour le suivi du contrat de partenariat pour la conception, la réalisation des travaux de mise en sécurité et pour la gestion du Boulevard périphérique nord de Lyon (BPNL) - Marché à bons de commande - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 13)
<b>N°CP-2015-0186</b>	<i>Interventions et travaux urgents sur le territoire de la Métropole de Lyon - Marché annuel à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 8)
<b>N°CP-2015-0187</b>	<i>Maintenance des plates-formes serveurs, des dispositifs de stockage, de sauvegarde et des logiciels associés - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 14)
<b>N°CP-2015-0188</b>	<i>Travaux de maintenance des équipements fluviaux et des rives gérés par la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
<b>N°CP-2015-0189</b>	<i>Réalisation des missions du centre de support informatique de la Métropole de Lyon (Helpdesk) - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 14)
<b>N°CP-2015-0190</b>	<i>Fourniture d'appareils de fontainerie complets, de kits de réparation et de leurs pièces détachées - Lancement de la procédure de marché d'appel d'offres ouvert après déclaration sans suite - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 14)

<b>N°CP-2015-0191</b>	<i>Fourniture de matériel de comptages automatiques, maintenance de compteurs et appareils de mesures spécifiques et formation aux métiers des comptages automatiques - Marché annuel à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 8)
<b>N°CP-2015-0192</b>	<i>Mise à disposition de personnel intérimaire pour la Métropole de Lyon - 4 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 13)
<b>N°CP-2015-0193</b>	<i>Maintenance de la solution socle de diffusion et des prestations d'assistances techniques associées - Lancement d'une procédure négociée sans mise en concurrence - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 14)
<b>N°CP-2015-0194</b>	<i>Bron - Mission d'animation du plan de sauvegarde et d'assistance aux copropriétés de l'opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terrailon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Demandes de subventions -</i>	(p. 15)
<b>N°CP-2015-0195</b>	<i>Dardilly - Aménagement de l'Esplanade de la Poste - Autorisation de signer le marché pour la mission de maîtrise d'oeuvre et d'ordonnancement, pilotage et coordination (OPC) - Indemnisation des membres libéraux du jury -</i>	(p. 15)
<b>N°CP-2015-0196</b>	<i>Lyon 3° - Mission de maîtrise d'oeuvre de conception et de réalisation des espaces publics du quartier de la Part-Dieu - Autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure d'appel d'offres restreint par exception au concours - Indemnisation des membres libéraux du jury -</i>	(p. 15)
<b>N°CP-2015-0197</b>	<i>Lyon 9° - Création de la voie nouvelle du 24 mars 1852 - Travaux de voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 8)
<b>N°CP-2015-0198</b>	<i>Pierre Bénite - Achat d'électricité pour la station d'épuration de Pierre Bénite - Autorisation de signer le marché subséquent de fournitures à la suite de l'accord-cadre : achat d'électricité pour les bâtiments de la Métropole de Lyon pour les puissances supérieures à 36 KVA -</i>	(p. 10)
<b>N°CP-2015-0199</b>	<i>Vaulx en Velin - Désengrèvement du Vieux Rhône et restauration du canal écreteur dans le delta de Neyron - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 15)
<b>N°CP-2015-0200</b>	<i>Villeurbanne - Construction d'un atelier véhicules légers (VL) et aménagement des espaces extérieurs - Villeurbanne Kruger - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Décision modificative à la décision n°CP-2015-0105 de la Commission permanente du 30 mars 2015 -</i>	(p. 10)
<b>N°CP-2015-0201</b>	<i>Villeurbanne - Travaux de remplacement des installations thermiques du collège Les Iris à Villeurbanne - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 10)
<b>N°CP-2015-0202</b>	<i>Entretien et réparation des véhicules légers inférieurs à 3,5 tonnes de la Métropole de Lyon - Lot n°1 : maintenance des véhicules du type berlin e et fourgonnette - Lot n°2 : maintenance des véhicules de type fourgon - Autorisation de signer des avenants n°1 -</i>	(p. 10)
<b>N°CP-2015-0203</b>	<i>Contrat d'assurances généraux - Lot n°1 : assurance dommages aux biens risques simples - Autorisation de signer l'avenant financier n°1 au marché public -</i>	(p. 10)
<b>N°CP-2015-0204</b>	<i>Marchés métropolitains attribués à la société Entreprise Jean Lefebvre Sud-Est - Avenant collectif de transfert des marchés à la société Entreprise Jean Lefebvre Rhône-Alpes -</i>	(p. 12)
<b>N°CP-2015-0205</b>	<i>Autorisation de signer l'avenant n°1 relatif au marché subséquent n°2013-461 - Accompagnement à la création de la Métropole de Lyon - Volet ressources : transferts liés à la création de la Métropole de Lyon -</i>	(p. 16)
<b>N°CP-2015-0206</b>	<i>Construction d'une résidence de chercheurs pour l'Institut des études avancées (IEA) de Lyon - Lot n°1 : gros oeuvre - Lot n°5 : brise soleil, ouvrages en aluminium - Lot n°16 : plomberie, chauffage, ventilation - Autorisation de signer des avenants n°1 -</i>	(p. 10)
<b>N°CP-2015-0207</b>	<i>Lyon 4° - Aménagement de la place des Tapis - Autorisation de signer l'avenant n°2 au marché public -</i>	(p. 8)
<b>N°CP-2015-0208</b>	<i>Rillieux la Pape - Requalification de la rue Salignat et du Chemin des Nobles - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché de voirie et réseaux divers (VRD) -</i>	(p. 8)
<b>N°CP-2015-0209</b>	<i>Rochetaillée sur Saône - Fontaines sur Saône - Projet directeur Rives de Saône - Projet art public - Autorisation de signer un avenant n°1 au marché n°2012-608 pour la production et l'installation des oeuvres de la promenade de Fontaines sur Saône entrer dans le jeu et de la promenade des Guinguettes de Rochetaillée sur Saône la Météorite -</i>	(p. 15)

<b>N°CP-2015-0210</b>	<i>Vaulx en Velin - Boulevard urbain est tronçon La Soie - Marché n°4 réseaux secs - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché de travaux -</i>	(p. 8)
<b>N°CP-2015-0211</b>	<i>Lyon 3°- Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, de l'immeuble situé 106, cours du Docteur Long -</i>	(p. 7)
<b>N°CP-2015-0212</b>	<i>Gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable - Mise à disposition de données par le Syndicat des eaux d'Ile-de-France au bénéfice de la Métropole de Lyon - Approbation d'une convention -</i>	(p. 15)
<b>N°CP-2015-0213</b>	<i>Gestion des ressources en eau - Risques liés aux flux de matières en suspension - Mise à disposition de séries temporelles de mesures dans la base de données BD FluxOSR 2015-2023 - Approbation d'une convention avec l'IRSTEA -</i>	(p. 15)
<b>N°CP-2015-0214</b>	<i>Approbation d'une convention de mise à disposition de données de comptage vélo localisées entre l'Association des départements et régions cyclables et la Métropole de Lyon -</i>	(p. 13)
<b>N°CP-2015-0215</b>	<i>Lyon 2°- Réseau d'assainissement rue Smith - Autorisation de signer le protocole transactionnel -</i>	(p. 10)
<b>N°CP-2015-0216</b>	<i>Lyon 4°- Lyon 9°- Pont Schuman et ses abords - A ménagement des voiries du quai Gillet, du quai de la Gare d'eau et de l'avenue de Birmingham - Travaux de voirie et réseaux divers (VRD) et de génie civil secteur Gare d'eau - Autorisation de signer le protocole d'accord transactionnel -</i>	(p. 14)
<b>N°CP-2015-0217</b>	<i>Lyon 4°- Pont Schuman et ses abords - Aménagement des voiries du quai Gillet et de l'avenue de Birmingham - Travaux de voirie et réseaux divers (VRD) et de génie civil secteur Birmingham - Autorisation de signer le protocole d'accord transactionnel -</i>	(p. 14)
<b>N°CP-2015-0218</b>	<i>Saint Priest - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Déclassement de 2 parties du domaine public métropolitain situées rue Maréchal Leclerc -</i>	(p. 8)

---

---

---

## Présidence de monsieur Gérard Collomb

### Président

Le lundi 18 mai 2015 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres de la Commission permanente, dûment convoqués le 11 mai 2015 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de Métropole, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

---

### Désignation d'un secrétaire de séance

**M. LE PRESIDENT** : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner monsieur Damien Berthilier pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Monsieur Berthilier vous avez la parole.

*(Monsieur Damien Berthilier est désigné et procède à l'appel nominal).*

---

### Membres de la Commission permanente

**Présents** : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, M. Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. Suchet, Mme Piantoni.

**Absents excusés** : Mme Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Galliano (pouvoir à M. Abadie), Mme Frih, MM. Vincent (pouvoir à Mme Vullien), George (pouvoir à M. Suchet), Mme Belaziz (pouvoir à M. Bret).

---

### Membres invités

**Présents** : MM. Devinaz, Longueval.

**Absents non excusés** : Mme Runel, MM. Lebuhotel, Gouverneyre, Chabrier.

*(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).*

**M. LE PRESIDENT** : Avant de commencer la séance de ce jour, je souhaite la bienvenue aux Présidents des commissions thématiques qui, conformément à l'article 40 du règlement intérieur du Conseil, peuvent être invités aux séances de la Commission permanente avec voix consultatives.

---

### Adoption du procès-verbal

#### de la Commission permanente du 30 mars 2015

**M. LE PRESIDENT** : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal de la Commission permanente du 30 mars 2015. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

*(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).*

**N° CP-2015-0138** - Albigny sur Saône - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu située chemin des Chasseurs et appartenant aux consorts Favre-Guillo-

Quet - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0139** - Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain situé 22 à 30, rue Louis et appartenant à la copropriété Le Catalpa - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0140** - Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terraillon - Acquisition, à titre onéreux, d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 169 et 353 de la copropriété Le Terraillon, situés au 11, rue Guynemer et appartenant à M. et Mme Yusuf et Müzeyyen Cetiner - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0141** - Craponne - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 33, rue Centrale et appartenant à la société Vinci Immobilier - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0142** - Feyzin - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 28, rue Hector Berlioz et appartenant aux époux Célik - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0143** - Lyon 3° - Projet de pôle d'échanges multimodal (PEM) Part-Dieu - Acquisition, à titre onéreux, du volume n° 1 de l'immeuble B4 (le Rhodanien) et de 60 places de stationnement, le tout situé au 5-6, place Charles Béraudier, sur la parcelle cadastrée EM 44 et appartenant à la société Affine - Décision modificative à la décision n° CP-2015-0050 de la Commission permanente du 30 mars 2015 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0144** - Lyon 8° - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 12, impasse Chanas et appartenant aux époux Picard - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0145** - Meyzieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain situé 37 à 41, rue de la République et appartenant à la SNC Meyzieu Domaine du Parc - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0146** - Solaize - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située chemin de Beauregard et appartenant à l'indivision Bottari - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0147** - Vaulx en Velin - Carré de Soie - Programme d'aménagement d'ensemble (PAE) Tase - Acquisition des parcelles cadastrées BR 600, BR 573 et BR 565 situées 5-7-9, avenue Bataillon Carmagnole Liberté et appartenant à la Société Bouwfonds Marignan Immobilier Grand Lyon - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0148** - Vaulx en Velin - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'un terrain situé 110, rue de la République et appartenant à la SCI Vaulx Village - Direction

générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0149** - Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terraillon - Cession, à titre onéreux, d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 1217 et 1127 de la copropriété Le Terraillon, situés au 11, rue Jules Védrines, à M. et Mme Yusuf et Muzeyyen Cetiner - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0151** - Décines Charpieu - Cession, à titre gratuit, à la Région Rhône-Alpes d'un ensemble immobilier constitué de 3 parcelles de terrain bâties situées 13, rue Francisco Ferrer et constituant le lycée Charlie Chaplin - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0153** - Lyon 3° - Cession, à titre gratuit, à la Ville de Lyon d'un mur de soubassement situé 194, rue de Créqui - Instauration, à titre gratuit, d'une servitude de vues, jours, débords de toiture, écoulement des eaux pluviales et tour d'échelle, au profit de la parcelle cadastrée AO98 appartenant à la Ville de Lyon - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0154** - Lyon 4° - Revente à la société Alliade habitat du lot n° 201 dans un immeuble en copropriété situé 22, place de la Croix-Rousse - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0155** - Lyon 7° - Cession à Vilogia de biens immobiliers situés 120 et 122, rue André Bollier - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0156** - Lyon 9° - Cession, à la Société foncière d'habitat et humanisme, des lots n° 17, 28 et 51 dans un immeuble en copropriété situé 1, rue Roquette - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0157** - Lyon 9° - Cession au profit de la société foncière d'habitat et humanisme (FHH) des lots n° 102, 103 et 105 dans un immeuble en copropriété situé 47, rue de la Claire - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0158** - Lyon 9° - Revente à la SA d'HLM Sollar d'un immeuble situé 8, place du Marché - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0159** - Meyzieu - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Cession, à titre onéreux, à la SARL Sodep Vintage Cars représentée par M. Serge Peinetti de la parcelle de terrain nu cadastrée CD 108 située lieu-dit les Panettes au 190, rue Antoine Becquerel - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0160** - Saint Priest - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Cession, à titre onéreux, à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône, des emprises incluses dans le domaine public métropolitain identifiées DP 3, DP 7, DP 13 et DP 14 situées rue Kléber, rue Diderot et rue Maréchal Leclerc - Direction générale déléguée

au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0161** - Vaulx en Velin - Cession à la société Eurogal ou toute société à elle substituée de 2 parcelles de terrain situées rue Alexandre Dumas - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0162** - Villeurbanne - Revente, à la Commune de Villeurbanne, des lots n° 3 et 4 de la copropriété horizontale située 22, rue Benjamin Raspail dans le cadre d'un préfinancement - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0166** - Ecully - Institution d'une servitude de passage de canalisation souterraine évacuant les eaux pluviales, sur un terrain privé non bâti situé 6 D, montée des Roches et appartenant à l'indivision Audureau-Buttignol - Approbation d'une convention - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° CP-2015-0211** - Lyon 3° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, de l'immeuble situé 106, cours du Docteur Long - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

---

**M. LE PRÉSIDENT :** M. le Vice-Président Crimier rapporte les dossiers n° CP-2015-0138 à CP-2015-0149, CP-2015-0151, CP-2015-0153 à CP-2015-0162, CP-2015-0166 et CP-2015-0211. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président CRIMIER, rapporteur :** Monsieur le Président, chers collègues, quelques décisions relatives à l'action foncière de la Métropole. Je débiterai par les acquisitions.

Les dossiers n° CP-2015-0139, CP-2015-0141, CP-2015-0142, CP-2015-0144, CP-2015-0145 et CP-2015-0146 concernent les Communes de Bron, Craponne, Feyzin, Lyon 8°, Meyzieu, Solaize pour des opérations de voirie de proximité. Il s'agit, en général, d'achat de terrains à titre gratuit. Ces 6 Communes représentent un achat de surface de 886,50 mètres carrés.

Les dossiers n° CP-2015-0138 et CP-2015-0148 concernent les Communes d'Albigny sur Saône et Vaulx en Velin. Il s'agit également d'opérations de voirie de proximité. Il s'agit d'achat de terrains nus à titre payant. A Albigny sur Saône : 410 mètres carrés pour 450 € et à Vaulx en Velin, élargissement de la rue de la République : 1 552 mètres carrés pour 1 552 €. Le total des acquisitions pour ces 2 opérations s'élève à 1 562 mètres carrés pour un total de 2002 €.

Le dossier n° CP-2015-0140 concerne la Commune de Bron (ORU). Il s'agit de l'achat d'un T4 et d'une cave pour un montant de 92 000 € et cela concerne la politique de la ville.

Le dossier n° CP 2015-0147 concerne la Commune de Vaulx en Velin, secteur TASE Carré de soie (ZAC). Il s'agit de la requalification de l'avenue Bataillon Carmagnole Liberté et d'aménagement de voiries individualisées. C'est une acquisition d'un terrain nu de 4 055 mètres carrés pour un montant de 340 620 €. Le total de ces acquisitions représente un montant de 434 622 €.

Je passe maintenant aux cessions.

Le dossier n° CP-2015-0149 concerne la Commune de Bron (ORU). Il s'agit de la revente d'un appartement et d'une cave pour un montant de 91 500 €.

Le dossier n° CP-2015-0151 concerne la Commune de Décines Charpieu. Il s'agit d'une cession, à titre gratuit, du lycée Charlie Chaplin par convention-cadre du 22 septembre 2009. Le coût de la surface est de 30 289 €.

Le dossier n° CP-2015-0154 concerne Lyon 4°. Il s'agit d'une revente suite à un préfinancement à Alliade habitat pour la réalisation de 8 logements (6 PLUS et 2 PLAI) et 2 commerces pour un montant de 1 450 453 €.

Le dossier n° CP-2015-0155 concerne la Commune de Lyon 7°. Il s'agit de la cession d'un hangar et d'un atelier à Vilogia pour la réalisation de 60 logements sociaux (9 PLAI, 28 PLUS et 23 PLS) dans le cadre d'opérations de remembrement pour un montant de 1 566 326 €.

Le dossier n° CP-2015-0157 concerne Lyon 9°. Il s'agit de la cession d'un appartement à Habitat et humanisme pour un montant de 31 500 €. Cela fait partie du plan de cession foncier.

Le dossier n° CP-2015-0158 concerne Lyon 9°. Il s'agit d'une cession à la SA d'HLM Sollar pour la réalisation de 12 logements (8 PLUS, 4 PLAI) et 4 commerces pour un montant de 1 710 000 €.

Le dossier n° CP-2015-0156 concerne Lyon 9°. Il s'agit de la cession, dans le cadre du plan de cession, d'un appartement vendu 60 000 € à Habitat et humanisme.

Le dossier n° CP-2015-0159 concerne la Commune de Meyzieu. Il s'agit de la cession d'un terrain nu à la SARL Sodep Vintage Cars pour un montant de 10 040 €.

Le dossier n° CP-2015-0160 concerne la Commune de Saint Priest, ZAC du triangle. Il s'agit de la cession à l'OPH du Rhône d'un terrain nu de 3 700 mètres carrés pour un montant de 241 494 €.

Le dossier n° CP-2015-0161 concerne la Commune de Vaulx en Velin. Il s'agit d'un remembrement au profit de la société Eurogal, c'est un délaissé du BUE qui entre dans le plan de cession. 3 300 mètres carrés pour un montant de 199 920 €.

Le dossier n° CP-2015-0162 concerne la Commune de Villeurbanne. Il s'agit de la revente d'une maison suite au préfinancement d'équipements collectifs pour le groupe scolaire Jean Zay pour un montant de 200 000 €.

Le total des cessions proposées représente un montant de 5 381 233 € dont, au titre du plan de cession qui est engagé de façon volontariste pour 291 420 €.

Le dossier n° CP-2015-0166 concerne la Commune d'Ecully. Il s'agit de l'institution d'une servitude de passage de canalisation souterraine. Le dossier n° CP-2015-0153 concerne Lyon 3°. Il s'agit d'une cession, à titre gratuit, d'un mur de soubassement à la Ville de Lyon pour l'instauration d'une servitude de vues, jours et débords de toiture.

Le dossier n° CP-2015-0211 concerne Lyon 3°. Il s'agit d'une mise à disposition par bail emphytéotique, à 50 %, au profit de Grand Lyon Habitat, pour la réalisation de 13 logements (9 PLUS, 4 PLAI) et d'un local commercial. Le dossier n° CP-2015-0143

concerne le projet Part-Dieu à Lyon 3°. Il s'agit de la modification du rapport suite à une erreur matérielle sur la date de règlement du solde au lieu de la libération des lieux, en date du 28 février 2007. Aucune incidence financière. Le total des recettes s'élève donc à 935 197 €.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci beaucoup. Y a-t-il des remarques ? Des oppositions ?

Adoptés, M. Charles et Mmes Baume et Vessiller s'étant abstenus sur le dossier n° CP-2015-0159.

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

**N° CP-2015-0150** - Collonges au Mont d'Or - Déclassement et cession à M. Alain Guyot d'une partie du domaine public métropolitain située chemin de la Côte de la Chaux - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2015-0152** - La Mulatière - Déclassement et cession, à titre gratuit, à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône, d'une partie du domaine public métropolitain située rue des Balanciers - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2015-0186** - Interventions et travaux urgents sur le territoire de la Métropole de Lyon - Marché annuel à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2015-0191** - Fourniture de matériel de comptages automatiques, maintenance de compteurs et appareils de mesures spécifiques et formation aux métiers des comptages automatiques - Marché annuel à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2015-0197** - Lyon 9° - Création de la voie nouvelle du 24 mars 1852 - Travaux de voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2015-0207** - Lyon 4° - Aménagement de la place des Tapis - Autorisation de signer l'avenant n° 2 au marché public - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2015-0208** - Rillieux la Pape - Requalification de la rue Salignat et du Chemin des Nobles - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché de voirie et réseaux divers (VRD) - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2015-0210** - Vaulx en Velin - Boulevard urbain est tronçon La Soie - Marché n° 4 réseaux secs - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché de travaux - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2015-0218** - Saint Priest - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Déclassement de 2 parties du domaine public métropolitain situées rue Maréchal Leclerc - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

**M. LE PRÉSIDENT** : M. le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° CP-2015-0150, CP-2015-0152, CP-2015-0186, CP-2015-0191, CP-2015-0197, CP-2015-0207, CP-2015-0208, CP-2015-0210 et CP-2015-0218. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur** : Monsieur le Président, chers collègues, j'ai 9 dossiers à vous présenter.

Le dossier n° CP-2015-0150 concerne Collonges au Mont d'Or. Monsieur Alain Guyot a sollicité la Métropole de Lyon afin d'obtenir la cession, après désaffectation et déclassement, d'une partie du domaine public métropolitain située chemin de la Côte de la Chaux à Collonges au Mont d'Or. Une enquête technique a été réalisée faisant apparaître des réseaux. Leur dévoiement sera à la charge exclusive de monsieur Alain Guyot. L'ensemble des services métropolitains consultés est favorable à ce déclassement. Ce déclassement ne remettant pas en cause les conditions de desserte, la présente opération a été dispensée d'enquête publique. Aux termes du compromis, la cession à monsieur Alain Guyot interviendrait au prix de 800 € pour 4 mètres carrés environ, conformément à l'avis de France domaine.

Le dossier n° CP-2015-0152 concerne La Mulatière. Il s'agit du déclassement et de la cession, à titre gratuit, à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône, d'une partie du domaine public métropolitain située rue des Balanciers. Dans le cadre des régularisations foncières engagées à la suite de l'opération d'aménagement menée par la Communauté urbaine de Lyon sur la place Général Leclerc à La Mulatière, l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône a sollicité la Métropole de Lyon afin d'obtenir la cession d'une partie du domaine public métropolitain située rue des Balanciers. Préalablement à cette cession, il convient de déclasser cette parcelle d'une superficie de 278 mètres carrés environ. L'ensemble des services métropolitains consultés est favorable à ce déclassement. Aucun réseau sec ou humide n'est présent. Toutefois, s'il y avait d'autres réseaux, leur dévoiement éventuel sera à la charge exclusive de l'OPH du Rhône. L'acquéreur ayant accepté les conditions de cession qui lui ont été proposées, un compromis a, d'ores et déjà, été établi. Aux termes de ce compromis, la parcelle de terrain d'une superficie de 278 mètres carrés environ serait cédée à titre gratuit, libre de toute location ou occupation. Il est demandé à la Commission permanente de vous autoriser à signer.

Le dossier n° CP-2015-0186 concerne le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert concernant des interventions et travaux urgents sur le territoire de la Métropole de Lyon. Ce marché sera attribué à une entreprise seule ou à un groupement solidaire. Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Le marché ferait l'objet d'un marché à bons de commande conclu pour une durée ferme de un an, reconductible de façon expresse 3 fois une année. Ce marché comporterait un engagement de commandes annuel minimum de 180 000 € TTC et maximum de 720 000 € TTC pour la durée ferme du marché. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° CP-2015-0191 concerne la fourniture de matériel de comptages automatiques. Ce marché sera attribué à une entreprise seule ou à un groupement solidaire. Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Le marché ferait l'objet d'un marché à bons de commande conclu pour une durée ferme de un an, reconductible de façon expresse 3 fois une année. Ce marché comporterait un

engagement de commandes annuel minimum de 36 000 € TTC et maximum de 144 000 € TTC. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° CP-2015-0197 concerne Lyon 9°. Il s'agit d'un marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) pour la création de la voie nouvelle du 24 mars 1852. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 20 mars 2015, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise Colas RAA pour un montant de 342 581,12 € TTC. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° CP-2015-0207 concerne Lyon 4°. Le présent dossier concerne l'avenant n° 2 au marché dans le cadre de l'aménagement de la place des Tapis. Je rappelle qu'un avenant n° 1 a été notifié le 18 février 2014. Différents aléas de chantier rencontrés pendant la période des travaux ont conduit à réaliser un avenant motivé principalement par des terrassements et démolitions complémentaires, des purges et substitution du sol en place ainsi que la dépose soignée des pavés existants et leur évacuation vers une plateforme de recyclage au lieu de leur élimination. La commission permanente d'appel d'offres, lors de la séance du 17 avril 2015, a émis un avis favorable à la conclusion de cet avenant. Cet avenant n° 2 d'un montant de 125 374,73 € TTC porterait le montant total du marché à 1 879 188,66 € TTC. Il s'ensuit une augmentation de 7,14 % du montant initial du marché. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant.

Le dossier n° CP-2015-0208 concerne Rillieux la Pape. Il s'agit de la requalification de la rue Salignat et du Chemin des Nobles. Différents aléas de chantier rencontrés pendant la période de réalisation des travaux, notamment des travaux supplémentaires. Un avenant d'un montant de 32 170,60 € TTC porterait le montant total du marché à 679 073,81 € TTC, soit une augmentation de 4,96 % du montant initial du marché. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant.

Le dossier n° CP-2015-0210 concerne Vaulx en Velin. Il s'agit du Boulevard urbain (BUE) est tronçon La Soie, marché n° 4, réseaux secs. Plusieurs aléas sont intervenus en cours de chantier : la mise en place d'un éclairage provisoire et la fourniture des tiges d'ancrage. Cet avenant d'un montant de 36 308,41 € TTC, porte le montant total du marché à 769 164,49 € TTC, représentant une augmentation de 4,95 % du montant initial. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant.

Le dossier n° CP-2015-0218 concerne la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle à Saint Priest. Il s'agit du déclassement de 2 parties du domaine public métropolitain situées rue Maréchal Leclerc pour leur acquisition par l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône (DP 13 : 489 mètres carrés et DP 14 : 691 mètres carrés). L'ensemble des services a donné un avis favorable à ce déclassement. L'enquête technique préalable a fait apparaître différents réseaux qui seront faits dans le cadre de la réalisation de la ZAC. L'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique s'est déroulée du 26 novembre au 28 décembre 2007. Cette enquête vaut enquête publique de déclassement et à l'issue de l'enquête, le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable.

Voilà, monsieur le Président, pour l'ensemble des dossiers.

**M. LE PRESIDENT** : Merci beaucoup. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

---

**N° CP-2015-0163** - Site archéologique de Fourvière - Autorisation de déposer une demande d'autorisation de travaux pour l'organisation des Nuits de Fourvière - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle éducation, culture, sport, vie associative - Direction de la culture et des sports -

---

**M. LE PRESIDENT** : Madame la Vice-Présidente Picot rapporte le dossier n° CP-2015-0163. Madame Picot, vous avez la parole.

**Mme la Vice-Présidente PICOT, rapporteur** : Monsieur le Président, mes chers collègues, le dossier est relatif aux Nuits de Fourvière. Chaque année elles investissent le site archéologique de Fourvière en mettant en place plusieurs installations temporaires : une scène, une zone "backstage" sur le grand théâtre, une zone "backstage" sur l'odéon, un jardin d'entreprises et un bar. L'exploitation du site de Fourvière, propriété de la Ville de Lyon, est confiée au Département depuis 1991 et, depuis cette année, à la Métropole. S'agissant d'un site qui est classé au titre des monuments historiques, il appartient à la Métropole de procéder à une demande d'autorisation de travaux auprès du service départemental de l'architecture et du patrimoine afin de permettre ces installations. Il est donc demandé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à déposer cette demande.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien. Je mets aux voix ce dossier. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PICOT.

---

**N° CP-2015-0164** - Villeurbanne - Ecully - Saint Genis Laval - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir et de déclarations préalables - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

**N° CP-2015-0165** - Villeurbanne - Zone d'activité concerté (ZAC) Gratte Ciel nord - Autorisation donnée à la Région Rhône-Alpes et à la Ville de Villeurbanne de déposer chacune une demande de permis de construire - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

**N° CP-2015-0188** - Travaux de maintenance des équipements fluviaux et des rives gérés par la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

**N° CP-2015-0198** - Pierre Bénite - Achat d'électricité pour la station d'épuration de Pierre Bénite - Autorisation de signer le marché subséquent de fournitures à la suite de l'accord-cadre : achat d'électricité pour les bâtiments de la Métropole de Lyon pour les puissances supérieures à 36 KVA - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

**N° CP-2015-0200** - Villeurbanne - Construction d'un atelier véhicules légers (VL) et aménagement des espaces extérieurs - Villeurbanne Kruger - Autorisation de signer les marchés de

travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Décision modificative à la décision n° CP-2015-0105 de la Commission permanente du 30 mars 2015 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

**N° CP-2015-0201** - Villeurbanne - Travaux de remplacement des installations thermiques du collège Les Iris à Villeurbanne - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

**N° CP-2015-0202** - Entretien et réparation des véhicules légers inférieurs à 3,5 tonnes de la Métropole de Lyon - Lot n° 1 : maintenance des véhicules du type berline et fourgonnette - Lot n° 2 : maintenance des véhicules de type fourgon - Autorisation de signer des avenants n° 1 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

**N° CP-2015-0203** - Contrats d'assurances généraux - Lot n° 1 : assurance dommages aux biens risques simples - Autorisation de signer l'avenant financier n° 1 au marché public - Direction générale déléguée aux ressources - Service Finances, Achat, Ressources -

**N° CP-2015-0206** - Construction d'une résidence de chercheurs pour l'Institut des études avancées (IEA) de Lyon - Lot n° 1 : gros oeuvre - Lot n° 5 : brise soleil, ouvrages en aluminium - Lot n° 16 : plomberie, chauffage, ventilation - Autorisation de signer des avenants n° 1 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

**N° CP-2015-0215** - Lyon 2° - Réseau d'assainissement rue Smith - Autorisation de signer le protocole transactionnel - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

---

**M. LE PRESIDENT** : Madame la Vice-Présidente Laurent rapporte les dossiers n° CP-2015-0164, CP-2015-0165, CP-2015-0188, CP-2015-0198, CP-2015-0200 à CP-2015-0203, CP-2015-0206 et CP-2015-02015. Madame Laurent, vous avez la parole.

**Mme la Vice-Présidente LAURENT, rapporteur** : Monsieur le Président, mes chers collègues, j'ai une dizaine de dossiers à vous présenter ce matin.

Le dossier n° CP-2015-0164 concerne Villeurbanne, Ecully et Saint Genis Laval. Il s'agit d'autoriser à déposer des demandes de permis de démolir et de déclarations préalables pour la construction d'une recyclerie, à proximité des déchèteries de Champagne au Mont d'Or, Lyon 9°, Francheville, Saint Genis les Ollières, Mions, Grigny, Pierre Bénite, Saint Priest et Caluire et Cuire.

Le dossier n° CP-2015-0165 concerne Villeurbanne. Il s'agit d'autoriser la Région Rhône-Alpes et la Ville de Villeurbanne à déposer chacune une demande de permis de construire pour les parcelles citées dans la décision.

Le dossier n° CP-2015-0188, concerne l'autorisation de signer le marché pour des travaux de maintenance des équipements fluviaux et des rives gérés par la Métropole de Lyon.

Le dossier n° CP-2015-0198 concerne Pierre Bénite. Il s'agit d'autoriser de signer le marché pour l'achat d'électricité pour la station d'épuration de Pierre Bénite.

Le dossier n° CP-2015-0200 concerne Villeurbanne. Il s'agit d'autoriser de signer les marchés de travaux pour la construction d'un atelier véhicules légers (VL).

Le dossier n° CP-2015-0201 concerne Villeurbanne. Il s'agit d'autoriser de signer le marché de travaux de remplacement des installations thermiques du collège Les Iris.

Le dossier n° CP-2015-0202 concerne la signature d'avenants de marché pour l'entretien et la réparation des véhicules légers inférieurs à 3,5 tonnes de la Métropole de Lyon. Ces avenants portent sur la prise en compte, dans ce marché, de véhicules qui appartenaient au Conseil général.

Le dossier n° CP-2015-0203 concerne la signature d'un avenant qui porte sur la prise en compte, dans les contrats d'assurances généraux de la Métropole, de l'assurance dommages aux biens qui étaient au Conseil général.

Le dossier n° CP-2015-0206 vise à autoriser de signer des avenants de marchés de travaux pour la construction d'une résidence de chercheurs pour l'Institut des études avancées (IEA) de Lyon. Cet avenant porte sur des modifications de travaux.

Le dossier n° CP-2015-0215 concerne Lyon 2°. Il s'agit d'autoriser la signature d'un protocole transactionnel qui intervient suite à des dommages subis par la Métropole sur un réseau d'assainissement lors de la construction du nouveau Campus universitaire. La recette à percevoir par la Métropole s'élève à 15 646 €.

J'en ai terminé, monsieur le Président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci beaucoup. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente LAURENT.

---

**N° CP-2015-0167** - Demandes de remise gracieuse des pénalités pour retard de paiement - Taxe locale d'équipement (TLE) - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des finances -

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Vice-Président Brumm rapporte le dossier n° CP-2015-0167. Monsieur Brumm, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président BRUMM, rapporteur** : Il s'agit d'un rapport qui a trait à des demandes de remise gracieuse des pénalités pour retard de paiement de la taxe locale d'équipement (TLE) pour les sommes de 96,64 € et 190,72 €.

**M. LE PRÉSIDENT** : Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BRUMM.

---

**N° CP-2015-0168** - Garantie d'emprunt accordée à la SCA Foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0169** - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliage habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0170** - Garanties d'emprunts accordées à la SAEM Semcoda auprès du Crédit foncier de France - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0171** - Répartition entre la Métropole de Lyon et le Département du Rhône des garanties d'emprunts accordées par la Commission permanente du Conseil général du Rhône le 18 décembre 2014 - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0172** - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Réaménagement d'une partie de la dette - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0173** - Réitération de la garantie pour les tirages effectués par l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) dans le cadre du contrat de prêt global n° 2 - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0174** - Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme coopérative de production (SACP) Poste habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0175** - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0176** - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) D'HLM Sollar auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0177** - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0178** - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0179** - Garanties d'emprunts accordées à la SAEM Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0180** - Garantie d'emprunt accordée à la SA d'HLM Alliage habitat auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0181** - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliage habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Décision modificative à la décision

n° B-2014-0278 du Bureau du 8 septembre 2014 - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° CP-2015-0204** - Marchés métropolitains attribués à la société Entreprise Jean Lefebvre Sud-Est - Avenant collectif de transfert des marchés à la société Entreprise Jean Lefebvre Rhône-Alpes - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Claisse rapporte les dossiers n° CP-2015-0168 à CP-2015-0181 et CP-2015-0204. Monsieur Claisse, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président CLAISSE, rapporteur** : J'ai 15 dossiers à vous présenter. Les 14 premiers concernent des garanties d'emprunts pour un montant de 119 730 483,42 € avec 1 311 logements impactés.

Le dossier n° CP-2015-0168 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SCA Foncière d'habitat et humanisme pour des opérations d'acquisition-amélioration de 8 logements PLAI situés 11, quai Perrache à Lyon 2° et de 2 logements PLAI situés 40, rue Saint Germain à Lyon 6°. Le montant total garanti est de 181 050 €.

Le dossier n° CP-2015-0169 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade Habitat : Pour la réhabilitation de 69 logements à Lyon 8, 68 logements à Vénissieux, et pour l'acquisition en VEFA de 26 logements à Lyon 3°, l'acquisition-amélioration de 7 logements à Bron et l'acquisition du foncier pour une opération de 16 logements à Lyon 2°. Le montant total garanti est de 5 224 425 €.

Le dossier n° CP-2015-0170 concerne une garantie d'emprunt accordée à la SAEM Semcoda pour la construction de 23 logements situés dans la ZAC Mermoz à Lyon 8°. Le montant total garanti est de 1 978 290 €.

Le dossier n° CP-2015-0171 concerne des garanties d'emprunts accordées par le Département du Rhône le 18 décembre 2014 et celles-ci n'ont pas été intégrées au protocole financier général adopté au conseil communautaire du 15 décembre 2014. 19 dossiers de garanties d'emprunts ont été approuvées par la Commission permanente du Département, nous en reprenons 16 parmi ces 19 qui concernent toutes des opérations situées sur le territoire de la Métropole pour un montant total garanti est de 17 142 334 €.

Le dossier n° CP-2015-0172 concerne des garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité suite au réaménagement de 9 lignes de prêts souscrits auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Le montant total garanti est de 9 067 667,42 €.

Le dossier n° CP-2015-0173 nous permet de reprendre la partie métropolitaine des garanties accordées par le Département le 14 février 2014 à l'OPH du Rhône dans le cadre du contrat de prêt global n° 2 qui portait sur une enveloppe de 79 957 801 €. Il est proposé de confirmer la garantie de la Métropole sur les prêts destinés à financer les opérations situées sur notre territoire. Le montant total garanti est de 54 649 721 €. Les opérations sont garanties à hauteur de 100 %.

Le dossier n° CP-2015-0174 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SCAP Poste Habitat Rhône-Alpes pour des

opérations d'acquisition-amélioration de 59 logements situés 59, avenue Leclerc à Lyon 7°. Le montant total garanti est de 7 895 670 €.

Le dossier n° CP-2015-175 concerne des garanties d'emprunts accordées à l'OPH de l'Ain Dynacité pour l'acquisition-amélioration de 17 logements situés route de Genas à Villeurbanne ainsi que la construction de 11 logements situés Square Dunant à Rillieux la Pape. Le montant total garanti est de 3 325 200 €.

Le dossier n° CP-2015-176 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA D'HLM Sollar pour l'acquisition-amélioration de 4 logements situés 5, impasse Vauzelles à Lyon 1er. Le montant total garanti est de 224 357 €.

Le dossier n° CP-2015-0177 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes pour l'acquisition de 11 logements situés 18 et 20, avenue Debrousse à Lyon 5°. Le montant total garanti est de 395 223 €.

Le dossier n° CP-2015-0178 concerne des garanties d'emprunts accordées à l'OPH Grand Lyon habitat à hauteur de 100 % pour la construction de 14 logements situés 101, rue Surville à Lyon 8°, l'acquisition en VEFA de 16 logements à Feyzin, l'acquisition-amélioration de 68 logements dont 49 situés résidence Herman Sabran 116/118, rue Philippe Lasalle à Lyon 4°, 16 situés 143, avenue Maréchal de Saxe à Lyon 3° et 3 situés 6, place Maréchal Joffre à Saint Genis Laval. Le montant total garanti est de 10 321 824 €.

Le dossier n° CP-2015-0179 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SAEM Semcoda pour l'acquisition en VEFA de 25 logements dont 15 à Francheville et 10 à Sainte Foy lès Lyon, l'acquisition-amélioration dans le cadre de l'usufruit locatif social de 45 logements situés 100, cours Lafayette à Lyon 3°. Le montant total garanti est de 5 678 255 €.

Le dossier n° CP-2015-0180 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade Habitat pour l'acquisition en VEFA de 33 logements à Bron. Le montant total garanti est de 2 595 842 €.

Le dossier n° CP-2015-0181 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat. Il s'agit d'une décision modificative à la décision n° B-2014-0278 du Bureau du 8 septembre 2014 pour l'acquisition-amélioration de 24 logements situés 49, rue Marietton à Lyon 9°. La SA d'HLM Alliade habitat nous a informé d'un réajustement des montants des prêts PLUS foncier et PLAI bâti. Le montant total garanti est de 1 050 625 €.

Le dossier n° CP-2015-0204 concerne un avenant collectif de transfert des marchés qui consiste à substituer à la société Entreprise Jean Lefebvre Rhône-Alpes, la société Entreprise Jean Lefebvre Sud-Est pour les marchés passés avec la Métropole dont cette société est soit titulaire unique, soit mandataire, soit co-traitant.

J'en ai terminé avec les dossiers.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CLAISSE.

**N° CP-2015-0182** - Fourniture de pièces détachées pour grilles de construction Martin GMBH, trémies et extracteurs de fours d'incinération de déchets pour l'Unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) de Lyon-Sud - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

**N° CP-2015-0183** - Fourniture de chaux ventilée éteinte pour le traitement des fumées et le traitement d'eau de l'unité traitement et valorisation énergétique (UTVE) de Lyon-Sud - Fourniture de chaux ventilée éteinte pour le traitement des boues des stations épuration de la Métropole - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

**N° CP-2015-0192** - Mise à disposition de personnel intérimaire pour la Métropole de Lyon - 4 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Vice-Président Philip rapporte les dossiers n° CP-2015-0182, CP-2015-0183 et CP-2015-0192. Monsieur Philip, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président PHILIP, rapporteur** : Monsieur le Président, chers collègues, je vais présenter 3 dossiers.

Le dossier n° CP-2015-0182 concerne la fourniture de pièces détachées pour grilles de construction, trémies et extracteurs de fours d'incinération de déchets pour l'Unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) de Lyon-Sud. Il s'agit d'autoriser le Président à signer le marché avec la société COMETAL.

Le dossier n° CP-2015-0183 concerne la fourniture de chaux ventilée éteinte pour le traitement des fumées et le traitement d'eau de l'unité traitement et valorisation énergétique (UTVE) de Lyon-Sud. Il s'agit d'autoriser le Président à signer le marché avec l'entreprise Européenne des chaux.

Le dossier n° CP-2015-0192 concerne la mise à disposition de personnel intérimaire pour la Métropole de Lyon, 4 lots. Il s'agit d'autoriser le Président à signer les marchés. 3 marchés concernent COL SUD, COL NORD OUEST et COL EST et le dernier concerne le restaurant administratif de la Métropole de Lyon.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci bien. Oui ?

**Mme la Conseillère déléguée BAUME** : Sur le dossier n° CP-2015-0192 qui concerne le recours à l'intérim pour les subdivisions de collecte, il y a une abstention du groupe Europe écologie - Les Verts. A priori cette situation arrive quand l'équipe de secours ne peut plus être mobilisée mais le groupe souhaiterait avoir un point, dans un an si possible sur la situation.

**M. LE PRÉSIDENT** : D'accord, vous aurez un point. Vous pouvez même le faire tout de suite après la Commission permanente.

Adoptés, M. Charles et Mmes Baume et Vessiller s'étant abstenus sur le dossier n° CP-2015-0192.

Rapporteur : M. le Vice-Président PHILIP.

**N° CP-2015-0184** - Portail de covoiturage sur le territoire de la Métropole de Lyon - Lot n° 1 : conception et gestion du portail -

Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Service Finances, Achat, Ressources -

**N° CP-2015-0214** - Approbation d'une convention de mise à disposition de données de comptage vélo localisées entre l'Association des départements et régions cyclables et la Métropole de Lyon - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Conseiller délégué Vesco rapporte les dossiers n° CP-2015-0184 et CP-2015-0214. Monsieur Vesco, vous avez la parole.

**M. le Conseiller délégué VESCO, rapporteur** : Monsieur le Président, chers collègues, le dossier n° CP-2015-0184 concerne le renouvellement d'un marché à bons de commande concernant le portail de covoiturage sur le territoire de la Métropole de Lyon confié à l'entreprise La roue verte. Le lot 1 concerne la conception et la gestion du portail de covoiturage. Je rappelle que c'est un mode de déplacement qui va être de plus en plus central et de moins en moins complémentaire. Dans 5 à 10 ans, on ne pourra plus penser la mobilité sans le covoiturage. L'objectif 2020 est de 1,5 personne par véhicule en moyenne, ce qui fait 1 voiture sur 2 en covoiturage. C'est-à-dire une voiture avec 2 personnes et 1 voiture avec 1 personne dont les 2/3 de la part modale voiture (environ 45 %) en covoiturage. 30 % de la part modale est prévue dans nos documents en covoiturage pour 2020, ce qui montre les efforts à faire. Le problème c'est que ce n'est pas un service public, mais une offre privée. La collectivité ne peut faire que de l'accompagnement, d'où cette plateforme numérique. Il y a aussi les aires de dépose et de prise en charge, les parkings réservés au covoiturage, des voies dédiées qui peuvent être prévues également. Ce mode de déplacement motive de plus en plus d'initiatives publiques, ce qui est cohérent avec les chiffres visés. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer ce marché à bons de commande.

Le dossier n° CP-2015-0214 concerne l'approbation d'une convention de mise à disposition de données de comptage vélo localisées entre l'Association des départements et régions cyclables et la Métropole de Lyon.

Le comptage vélo du Grand Lyon est localisé sur 36 points auquel s'ajoutent des comptages manuels et visuels. Ces chiffres sont convoités car il s'agit de la libération de données, mais à bon droit par l'Association des départements et régions cyclables et la Métropole de Lyon. Le partage avec cette association permet de suivre l'évolution au niveau national et de se comparer avec les grandes villes. En 2014, le trafic vélo a augmenté de 21 %, soit multiplié par 2,5 à la fin du mandat. Au premier semestre, les chiffres ont atteint 24 %. Il est nécessaire d'anticiper cette progression et de prévoir un accompagnement de la croissance du trafic vélo, sinon des problèmes pourront se poser dans 5 ans. Merci monsieur le Président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci bien. Je mets aux voix ces 2 dossiers, pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Conseiller délégué VESCO.

**N° CP-2015-0185** - Mission d'assistance technique à la personne publique pour le suivi du contrat de partenariat pour la conception, la réalisation des travaux de mise en sécurité et pour la gestion du Boulevard périphérique nord de Lyon (BPNL) - Marché à bons de commande - Autorisation de signer le marché à la suite d'une

procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2015-0216** - Lyon 4° - Lyon 9° - Pont Schuman et ses abords - Aménagement des voiries du quai Gillet, du quai de la Gare d'eau et de l'avenue de Birmingham - Travaux de voirie et réseaux divers (VRD) et de génie civil secteur Gare d'eau - Autorisation de signer le protocole d'accord transactionnel - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2015-0217** - Lyon 4° - Pont Schuman et ses abords - Aménagement des voiries du quai Gillet et de l'avenue de Birmingham - Travaux de voirie et réseaux divers (VRD) et de génie civil secteur Birmingham - Autorisation de signer le protocole d'accord transactionnel - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Da Passano rapporte les dossiers n° CP-2015-0185, CP-2015-0216 et CP-2015-0217. Monsieur Da Passano, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président DA PASSANO, rapporteur** : Monsieur le Président, chers collègues, j'ai 3 dossiers à vous rapporter.

Le dossier n° CP-2015-0185 concerne une mission d'assistance technique à la personne publique pour le suivi du contrat de partenariat pour la conception, la réalisation des travaux de mise en sécurité et pour la gestion du Boulevard périphérique nord de Lyon (BPNL). Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée pour un marché à bons de commande conclu pour une durée ferme de 4 ans. Ce marché comporte un engagement de commandes minimum de 700 000 € HT et maximum de 2 800 000 € HT, pour la durée ferme du marché. La commission d'appel d'offres, lors de sa séance du 20 mars 2015, a classé les offres et choisi celle du groupement d'entreprises BG INGENIEURS CONSEIL/HGM INGENIERIE. Il est donc proposé d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Les dossiers n° CP-2015-0216 et CP-2015-0217 concernent des protocoles d'accord transactionnel avec des groupements d'entreprises suite aux travaux du pont Schuman et ses abords, c'est-à-dire le quai Gillet, le quai de la Gare d'eau et l'avenue de Birmingham. Le premier protocole d'accord transactionnel est relatif au marché n° 2012-689 conclu avec le groupement d'entreprises Eurovia/Entreprise Jean Lefebvre sud-est/De Filippis/EBM/CBR TP pour les travaux de voirie et réseaux divers (VRD) et génie civil secteur de la Gare d'eau, dans le cadre de l'aménagement des voiries du quai Gillet, du quai de la Gare d'eau et de l'avenue de Birmingham à Lyon 4° et 9°, pour un montant de 49 336,40 € HT. Le deuxième protocole transactionnel est relatif au marché n° 2012-425 conclu avec le groupement d'entreprises Colas Rhône-Alpes Auvergne/Perrier TP/Maia Sonnier pour les travaux de voirie et réseaux divers (VRD) et génie civil dans le cadre de l'aménagement des voiries du quai Gillet et de l'avenue de Birmingham à Lyon 4°, pour un montant de 112 873,00 € HT. Il est demandé d'autoriser monsieur le Président à signer ces protocoles d'accord transactionnel.

**M. LE PRESIDENT** : Merci beaucoup. Oui ?

**Mme la Vice-Présidente VESSILLER** : Une abstention sur le dossier n° CP-2015-0185 (assistance au BPNL) et sur le dossier n° CP-2015-0159 (accès au Grand stade). Si ce n'est pas trop tard, car il a été oublié de le mentionner tout à l'heure. Merci.

**M. LE PRESIDENT** : Non, mais on en discutera ensemble. Nous sommes la majorité ici donc ce n'est pas à la carte.

Adoptés, M. Charles et Mmes Baume et Vessiller s'étant abstenus sur le dossier n° CP-2015-0185.

Rapporteur : M. le Vice-Président DA PASSANO.

**N° CP-2015-0187** - Maintenance des plates-formes serveurs, des dispositifs de stockage, de sauvegarde et des logiciels associés - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

**N° CP-2015-0189** - Réalisation des missions du centre de support informatique de la Métropole de Lyon (Helpdesk) - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

**N° CP-2015-0193** - Maintenance de la solution socle de diffusion et des prestations d'assistances techniques associées - Lancement d'une procédure négociée sans mise en concurrence - Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

**M. LE PRESIDENT** : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze rapporte les dossiers n° CP-2015-0187, CP-2015-0189 et CP-2015-0193. Madame Dognin-Sauze, vous avez la parole.

**Mme la Vice-Présidente DOGNIN-SAUZE, rapporteur** : Monsieur le Président, chers collègues, le dossier n° CP-2015-0187 concerne une procédure de marché sur une fourchette de 100 000 € HT à 400 000 € HT pour une prestation de maintenance concernant nos serveurs et nos capacités de stockage. Il s'agit de faire face aux évolutions technologiques et de maintenir le système d'information de la Métropole à sa pleine capacité.

Le dossier n° CP-2015-0189 concerne une demande de procédure d'appel d'offres qui vise à accompagner l'évolution du périmètre d'action du centre de support informatique de la Métropole de Lyon. Il s'agit du service que l'on appelle dès que l'on ne parvient pas à se connecter. Cette procédure d'appel d'offres prévoit un montant entre 1 200 000 € HT et 3 000 000 € HT.

Le dossier n° CP-2015-0193 prévoit la reconduction d'un nouveau marché avec la société Neogeo technologies pour une durée de 2 ans fermes sur une fourchette de 170 000 € HT à 350 000 € HT. Cette société assure la maintenance de ce que l'on appelle le socle de diffusion, notre plateforme de données géographiques sur laquelle s'appuient des services comme Data.grandlyon.com, Onlymoo'v, Optimod. Le nombre de données ne cesse de croître et la plateforme a considérablement sollicité le nombre de serveurs dont elle a besoin pour son fonctionnement puisqu'il y a aujourd'hui 26 serveurs. Je vous remercie.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente DOGNIN-SAUZE.

**N° CP-2015-0190** - Fourniture d'appareils de fontainerie complets, de kits de réparation et de leurs pièces détachées - Lancement de la procédure de marché d'appel d'offres ouvert après déclaration sans suite - Autorisation de signer le marché - Direction générale

déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

**N° CP-2015-0199** - Vaulx en Velin - Désengrèvement du Vieux Rhône et restauration du canal écreteur dans le delta de Neyron - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

**N° CP-2015-0212** - Gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable - Mise à disposition de données par le Syndicat des eaux d'Ile-de-France au bénéfice de la Métropole de Lyon - Approbation d'une convention - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

**N° CP-2015-0213** - Gestion des ressources en eau - Risques liés aux flux de matières en suspension - Mise à disposition de séries temporelles de mesures dans la base de données BD FluxOSR 2015-2023 - Approbation d'une convention avec l'IRSTEA - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n° CP-2015-0190, CP-2015-0199, CP-2015-0212 et CP-2015-0213. Monsieur Colin, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président COLIN, rapporteur** : Monsieur le Président, chers collègues, le dossier n° CP-2015-0190 concerne la fourniture d'appareils de fontainerie, appelés plus vulgairement les hydrants ou les bouches d'incendie. Il s'agit d'une autorisation de signer le marché de fourniture qui comporterait en engagement de commande minimum de 250 000 € HT et maximum de 650 000 € HT pour la durée ferme du marché qui pourrait être de 4 ans.

Le dossier n° CP-2015-0213 concerne la convention de mise à disposition de séries temporelles de mesures (bases de données). Une convention à titre gratuit avec l'IRSTEA (anciennement CEMAGREF) installé à la station d'épuration de la Feyssine. Cette convention permet de travailler sur les matières à suspension et les substances particulières dans le Rhône, entre le lac Léman et la mer.

Le dossier n° CP-2015-0199 concerne Vaulx en Velin, le désengrèvement du Vieux Rhône et de la restauration du canal écreteur. Des graviers se sont accumulés en amont du champ captant. Il est nécessaire de les évacuer pour le bon fonctionnement du champ captant et la pérennité de l'alimentation en eau potable à Lyon. Il s'agit d'une individualisation de travaux à hauteur de 3 600 000 € HT. Le représentant du pouvoir adjudicateur propose de retenir le groupement d'entreprises PERRIER TP/ DTP TERRASSEMENT/MAIA FONDATIONS, pour un montant de 2 582 561,58 € HT. Je rappelle que nous allons obtenir une subvention à hauteur d'environ 50 %.

Le dossier n° CP-2015-0212 concerne la gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable. Il s'agit d'une mise à disposition de données par le Syndicat des eaux d'Ile-de-France au bénéfice de la Métropole de Lyon. Cette convention permet de partager des éléments et de contribuer à un meilleur fonctionnement des réseaux d'eau potable.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

**N° CP-2015-0194** - Bron - Mission d'animation du plan de sauvegarde et d'assistance aux copropriétés de l'opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terrailon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Demandes de subventions - Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Direction de l'habitat et du logement -

**N° CP-2015-0195** - Dardilly - Aménagement de l'Esplanade de la Poste - Autorisation de signer le marché pour la mission de maîtrise d'oeuvre et d'ordonnancement, pilotage et coordination (OPC) - Indemnisation des membres libéraux du jury - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'aménagement -

**N° CP-2015-0196** - Lyon 3° - Mission de maîtrise d'oeuvre de conception et de réalisation des espaces publics du quartier de la Part-Dieu - Autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure d'appel d'offres restreint par exception au concours - Indemnisation des membres libéraux du jury - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

**N° CP-2015-0209** - Rochetaillée sur Saône - Fontaines sur Saône - Projet directeur Rives de Saône - Projet art public - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché n° 2012-608 pour la production et l'installation des oeuvres de la promenade de Fontaines sur Saône entrer dans le jeu et de la promenade des Guinguettes de Rochetaillée sur Saône la Météorite - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'aménagement -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Le Faou rapporte les dossiers n° CP-2015-0194 à CP-2015-0196 et CP-2015-0209. Monsieur Le Faou, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président LE FAOU, rapporteur** : Monsieur le Président, mes chers collègues, je vais vous présenter 4 dossiers.

Le dossier n° CP-2015-0194 concerne Bron Terrailon pour une mission d'animation du plan de sauvegarde et d'assistance aux copropriétés de l'opération de renouvellement urbain (ORU). Il s'agit du lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert visant à sélectionner l'équipe d'animation pour ce projet. Le marché comporterait un engagement de commande minimum de 140 000 € HT et maximum de 290 000 € HT. Sur ces montants, la Métropole bénéficie d'une participation de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et de la Ville de Bron. Il est demandé d'approuver le lancement de la procédure d'appel d'offres et d'autoriser monsieur le Président à signer le marché à bons de commande.

Le dossier n° CP-2015-0195 concerne l'aménagement de l'Esplanade de la Poste à Dardilly. Il s'agit d'une autorisation de signer le marché pour la mission de maîtrise d'oeuvre et d'ordonnancement, pilotage et coordination (OPC) ainsi que l'indemnisation des membres libéraux du jury. Le Conseil de Communauté, lors de sa séance du 15 septembre 2014 a approuvé le lancement de cette opération d'aménagement en régie directe pour un bilan prévisionnel de 11 356 850 € HT. S'agissant d'un marché d'infrastructure, une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée et à l'issue de cette consultation la Commission permanente d'appel d'offres a classé première l'offre du groupement d'entreprises Projet Base/Toposcope/Cap Vert Ingénierie/EOOD Ingénierie Conseils, pour un montant de 325 424,00 € HT. Il est donc proposé au à la Commission

permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° CP-2015-0196 concerne Lyon 3° pour une mission de maîtrise d'oeuvre de conception et de réalisation des espaces publics du quartier de la Part-Dieu. Il s'agit d'une autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure d'appel d'offres restreint par exception au concours. Cette opération concerne les aménagements relatifs aux espaces publics sur le périmètre du "pôle d'échange multimodal (PEM) de la Part-Dieu" mené en partenariat avec SNCF-Gares et connexions, Réseau ferré de France (RFF), le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL), l'Etat, la Région, les départements du Rhône et de l'Isère, la Ville de Lyon. L'objectif est de réaménager les voiries et espaces publics autour de la gare de la Part-Dieu et du PEM afin de produire un "sol facile" à la Part-Dieu. Dans ce cadre, un appel d'offres a été réalisé afin de sélectionner l'équipe de maîtrise d'oeuvres de cette opération qui comprendra 1 tranche ferme et 11 tranches conditionnelles. A l'issue de cette consultation, le groupement d'entreprises L'AUC AS/AUC/BAS SMETS/CITEC/EGIS/EGIS CONCEPT/RFR ELEMENTS/ON/ABDC/NO DESIGN a été sélectionné par la commission permanente d'appel d'offres pour un montant de 4 026 202,00 € HT, toutes tranches confondues. Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° CP-2015-0209 concerne le projet des rives de Saône à Rochetaillée sur Saône et Fontaines sur Saône. Sur la séquence des guinguettes de Rochetaillée, l'oeuvre "la Météorite" de l'artiste Le Gentil Garçon réceptionnée en septembre 2013 nécessite des adaptations et reprises suite à des actes de vandalisme, ces adaptations ont été validées par l'artiste et ARTER. Pour réaliser ces travaux d'adaptation de l'oeuvre, il est donc nécessaire de recourir à un avenant. Cet avenant n° 1 d'un montant de 8 334 € HT porterait le montant du marché à 428 848,99 € HT. Il s'ensuit une augmentation de 1,98 % du montant initial hors taxes (HT) du marché. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président LE FAOU.

---

**N° CP-2015-0205** - Autorisation de signer l'avenant n° 1 relatif au marché subséquent n° 2013-461 - Accompagnement à la création de la Métropole de Lyon - Volet ressources : transferts liés à la création de la Métropole de Lyon - Direction générale déléguée aux ressources - Service Finances, Achat, Ressources -

---

**M. LE PRESIDENT** : Madame la Vice-Présidente Vullien rapporte le dossier n° CP-2015-0205. Madame Vullien, vous avez la parole.

**Mme la Vice-Présidente VULLIEN, rapporteur** : Monsieur le Président, chers collègues, le dossier n° CP-2015-0205 concerne l'avenant n° 1 relatif à un marché qui avait été notifié en juillet 2013 subséquent à l'entreprise KPMG SA pour être conseil en stratégie, en organisation et en ressources humaines de l'accord-cadre études visant à l'amélioration de la performance interne du Grand Lyon suite à la création de la Métropole. Toutefois, l'estimation du nombre de journées nécessaires au transfert des compétences départementales était difficilement déterminable, puisque celle-ci allaient dépendre étroitement de la méthodologie retenue. Il convient d'en augmenter le montant maximum initial afin de pouvoir achever les travaux de transfert des compétences communales. Cet avenant d'un montant de 50 000 € HT porte le montant total du marché subséquent à 500 000 € HT. Il convient d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant.

**M. LE PRESIDENT** : Merci beaucoup. Pas de remarques ? Pas d'opposition ? Des questions diverses ? Non, nous en avons terminé, merci beaucoup.

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente VULLIEN.

*La séance est levée à 11 heures 50.*

---

---

Conformément à l'article 48 du règlement intérieur du Conseil de la Métropole, le présent procès-verbal a été arrêté le : 7 septembre 2015.

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Gérard Collomb

---

---